

ឯកសារច្បាប់ត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម
 CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
 M. Youn Bunleng et M. Marcel Lemonde
 ថ្ងៃខែឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវ (Certified Date/Date de certification):
 11 / 06 / 2008
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé
 du dossier: UCH ARUN
 Dossier d'instruction n°: 001/18-07-2007 - ECCC/OCIJ

A l'attention de
 M. Youn Bunleng et M. Marcel Lemonde
 Co-juges d'instruction

ឯកសារដើម
 ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL
 ថ្ងៃខែឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/Date de reception):
 11 / 06 / 2008
 ម៉ោង (Time/Heure): 11 : 00
 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé
 du dossier: SANN RADA

Objet : Demande de report de la visite du Pasteur Lapel à M. Kaing

Messieurs les co-juges d'instruction,

Par courrier en date du 29 mai 2008, le Pasteur Christopher Lapel vous a demandé un permis de communiquer pour rencontrer M. Kaing Guek Eav au centre de détention les 27 ou 29 juin.

Vous avez autorisé cette visite pour le vendredi 27 juin (cf. A 100).

Or, il se trouve que Bernard Mangiante, le réalisateur du documentaire sur Duch et son équipe de défense, nous a informés qu'il souhaiterait filmer au centre de détention les 26 et 27 juin.

En outre, Me Roux étant au tribunal ce jour-là, il souhaiterait profiter de sa présence pour avoir des séances de travail avec M. Kaing.

En conséquence, nous vous saurions gré de bien vouloir autoriser le report de la visite du Pasteur Lapel au dimanche 29 juin.

Nous vous vous prions d'agréer, Messieurs les juges, l'assurance de notre respectueuse considération.

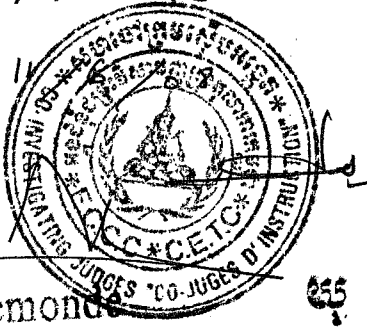
Phnom Penh, le 11 Juin 2008

Pour les co-avocats,
 l'un d'eux



Me Kar Savuth

Amor



MARCEL Lemonde

ឯកសារច្បាប់ត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម